



Problème école privée et reconnaissance du diplôme

Par Sophie1234

Bonjour, actuellement en 3^e année de bachelor d'architecture d'intérieur dans une école (faisant partie d'un gros groupe éducatif), je rencontre aujourd'hui un problème concernant la reconnaissance du master. En m'inscrivant en avril dernier et en réglant mes frais de scolarité, le master relié à mon cursus au sein de cette école avait le titre RNCP niveau 7. Le 16 décembre dernier, la période de validité du titre a touché à sa fin, et aujourd'hui, celui-ci n'est toujours pas redevenu actif. Le problème étant qu'aujourd'hui, lorsque je souhaite m'inscrire dans une école où elle le master est reconnu par l'état, on m'annonce que ce ne sera pas possible de m'inscrire, et dans aucune autre école privée similaire à celle où je suis présentement, à cause de cette reconnaissance perdue, car celle-ci rend mon l'entièreté de mon cursus non reconnu. L'école ne nous a absolument pas avertis de la situation, à part nous répondre vaguement que la reconnaissance reviendrait sûrement en septembre prochain, ce qui est trop tard pour prévoir une éventuelle inscription dans une autre école. La situation est que j'ai payé pour une école avec une reconnaissance devant l'État, et que maintenant, je me retrouve bloquée, sans solutions, ne sachant pas quoi pouvoir faire. En vous remerciant pour l'importance que vous porterez à mon message, Cordialement,